

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band: 42 (2012)

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique bibliographique

Pour l'année 2012, les recensions sont dues à MM. Matthieu de la Corbière [MdlC], pour le Moyen Age, Christian Grosse [CG], pour le XVIe siècle, Marco Cicchini [MC], pour le XVIIIe siècle, et Pierre Flückiger [PF], pour le XIXe siècle.

Moyen Age

Lorenzo APPOLONIA,
Gabriele SARTORIO, Antonio
SERGI, Cécile DUPRÉ, Christophe
GUFFOND, Claire ROSET et
Anne-Sophie BAUD (coord.),
**Colloque de clôture du projet,
AVER, Anciens vestiges en
ruine**, actes du colloque d'Aoste,
29, 30 novembre et 1er décembre
2012, éd. Alcotra, 2012, 422 p.
et 14 pl. hors texte.

Lancé en 2010 et inscrit dans le cadre d'une coopération transfrontalière entre le département de la Haute-Savoie et la Région autonome Vallée d'Aoste, le programme «Anciens vestiges en ruine – Des montagnes de châteaux» visait à mener une réflexion commune sur l'étude, la conservation et la valorisation du patrimoine castral «fruit d'une histoire alpine liée à la Maison de Savoie» (p.19). Le colloque organisé du 29 novembre au 1er décembre 2012 a marqué la clôture de ce projet en réunissant des archéologues et des acteurs du patrimoine et de la culture.

Les actes publient trente interventions portant aussi bien sur les territoires des deux partenaires que sur les départements de la Savoie (pp.361-368), de l'Alsace (pp.323-336), du Maine-et-Loire (pp.229-231), la Région Piémont (pp.311-321) et la Province autonome de Trente (pp.337-339). Le Service d'archéologie du canton de Genève a également apporté sa pierre en présentant les résultats des fouilles qu'il mène depuis 2001 sur le site de la Bâtie-Rouelbeau (pp.295-309).

Outre le lancement d'une importante campagne de fouilles archéologiques sur les vestiges du château des Allinges-Vieux, ainsi que leur étude grâce aux nouvelles technologies (pp.99-104, 153-183 et 393-412) – et le classement comme «Monument historique» de l'ensemble du site castral des Allinges – le programme AVER a permis en Haute-Savoie une cartographie des édifices castraux conservés et ruinés, par conséquent la mise à jour de la carte archéologique du département, le développement d'une base de données recensant 79 «résidences aristocratiques» et la pose d'une signalétique patrimoniale et culturelle aux Allinges. Enfin, un guide méthodologique conjoint à la Haute-Savoie et à la Vallée d'Aoste a pu être proposé aux «porteurs de projets de valorisation de châteaux ou de vestiges de châteaux».

Ce volume foisonnant, juxtaposant synthèses, compilations et monographies approfondies, et bien que d'une lecture parfois ardue, présente un bilan sommaire des études castellologiques, expose un panorama sur l'état de conservation actuel des fortifications médiévales, appelle au développement de l'archéologie castrale dans les Alpes et livre le résultat des réflexions sur la mise en valeur des sites ruinés et des châteaux appartenant notamment aux versants haut-savoyard et valdôtain des Alpes. Pour la Haute-Savoie, on lira en particulier avec intérêt la contribution de Laurent D'Agostino, Maud Chevalier et Christophe Guffond (pp. 67-97). On constate ainsi que 32 % des 79 sites recensés ont été réhabilités, tandis que 45 % sont en ruine ou enfouis (p. 80). Le potentiel archéologique est par conséquent considérable mais son exploitation ne saurait être prévue sans un programme d'études historiques concerté, les anciens domaines de la Maison de Savoie bénéficiant en effet d'un immense gisement de sources manuscrites médiévales « rest[ant] très partiellement connues » (p. 74). Or, depuis les publications d'Albert Naef sur Chillon et de Max Bruchet sur Annecy, on n'ignore plus l'apport décisif des sources et de leur édition pour l'histoire et la compréhension des fortifications médiévales « savoyardes ».

Alors que la Haute-Savoie voit depuis une dizaine d'années proliférer les projets de démolition de bâtiments et d'objets dignes d'intérêt (gare du téléphérique de Veyrier-du-Lac, portail de la maison forte de Chaumontet à Sillingy, grenier à sel de Frangy, église de Dingy-en-Vuache, hôpital de Bonneville, hôpital d'Annecy), formulons enfin le vœu que la prise de conscience née avec le programme « Anciens vestiges en ruine – Des montagnes de châteaux » soit élargie à l'ensemble du patrimoine bâti de ce département où « le nombre d'édifices protégés [174 au total] par rapport aux autres départements de la région Rhône-Alpes est exceptionnellement faible » (p. 26). En 2013, le canton de Genève comptait 1470 bâtiments, objets et sites classés et inscrits à l'inventaire.

— MdIC

Nicolas CARRIER, *Les usages de la servitude, Seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne (VIe-XVe siècle)*, Paris, éd. Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012, 391 p.

Grâce à l'exploitation d'une abondante documentation intéressant le Dauphiné, la Savoie et la Suisse romande, M. Carrier propose une histoire de la condition servile dans le royaume de Bourgogne du VIe au début du XVIe siècle. Cette vision exprimée dans un large cadre géographique, sur le long terme et au plus près des sources permet à la fois d'examiner la naissance du servage, apparu à la fin du VIIIe siècle sur le modèle de l'esclavage, d'en affiner la définition et de comprendre son évolution et sa transformation. Aux Xe-XIe siècles, son développement découle de la volonté des seigneurs de village de mieux contrôler l'attribution des tenures et d'assurer l'exclusivité seigneuriale sur la population. La servitude glissera à la fin du XIIe siècle vers la taillabilité, avant de se muer en mainmorte au XIVe siècle, permettant aux seigneurs « de compenser l'érosion de leurs

François DEMOTZ, *L'an 888, Le royaume de Bourgogne, Une puissance européenne au bord du Léman*, coll. Le savoir suisse, 83, série Grandes dates, Lausanne, éd. Presses polytechniques et universitaires romandes, 2012, 144 p.

revenus par l'effet de l'inflation». Cet ouvrage extrêmement fouillé, rigoureux et exemplaire s'impose désormais comme une référence pour l'histoire sociale médiévale.

— MdIC

Inscrit dans une série consacrée aux grandes dates de l'histoire de la Suisse, cet ouvrage examine l'histoire du royaume de Bourgogne du couronnement, en 888 à Saint-Maurice d'Agaune, de Rodolphe Ier, duc de Bourgogne transjurane, à la mort, en 1056, de l'empereur Henri III, dernier roi de Bourgogne. Huit chapitres permettent ainsi de comprendre la naissance de cet Etat, dans le contexte de l'éclatement de l'empire carolingien, l'évolution de son organisation, son essor, sa place dans l'histoire de l'Occident et ses liens étroits avec le Saint Empire romain germanique, son assise ecclésiastique et aristocratique, enfin son déclin et le processus de son rattachement à la couronne impériale. Une chronologie introductive (44 av. J.-C. à 888), cinq cartes, deux croquis analytiques et un arbre généalogique éclairent l'histoire de ce royaume éphémère qui est parvenu à s'étendre au Xe siècle de Bâle à Arles et de Lyon à Aoste.

Veillant à contrôler les sièges épiscopaux et les établissements religieux, et s'appuyant sur la petite aristocratie de l'axe Saône-Rhône ainsi que sur les grands lignages de la Bourgogne ducale, Rodolphe Ier réussit à s'affirmer comme le continuateur de l'autorité carolingienne et à assurer la stabilisation d'un ensemble territorial hétérogène et relativement modeste. Les Rodolphiens savent également saisir les opportunités pour engager dans la première moitié du Xe siècle, avec plus ou moins de succès, l'expansion de leur état (Besançon, Bâle, Souabe, Italie, Argovie, Provence). Ils demeurent cependant prisonniers de l'orbite germanique dont l'attraction, bien qu'un temps affaiblie à la fin du Xe siècle, ne cessera de s'accroître. Si les raids hongrois et sarrasins (vers 917-972) malmènent l'autorité royale, les révoltes de l'aristocratie (à partir de 995), conduites par le comte de Bourgogne Otte-Guillaume, contraignent finalement Rodolphe III, privé de descendance, à organiser dès 1016 le rattachement de son royaume à la couronne impériale. Dix-huit ans plus tard, l'empereur Conrad II se fait élire roi de Bourgogne à Payerne puis vient recevoir à Genève la soumission du comte de Genève Géraud et de l'archevêque de Lyon et abbé de Saint-Maurice Burcard. Il impose ensuite la pacification de l'ensemble du royaume, mais prend également acte de sa recomposition politique interne.

Précis et complet, cet ouvrage constitue un manuel précieux. On ne regrettera que la brièveté du tableau chronologique et la faiblesse de l'appareil cartographique qui seront sans doute augmentés à l'occasion d'une réédition.

— MdIC

Frédéric ELSIG et Nicolas SCHÄTTI (dir.), Sabine NEMEC-PIGUET (avant-propos), Isabelle BRUNIER, Eric FAVRE-BULLE, Isabelle SANTORO, Nalma JORNOD et Laure EYNARD, **Peindre à Genève au XVI^e siècle, Le décor peint de la salle du Conseil d'Etat à l'Hôtel de Ville**, coll. Patrimoine genevois, Chêne-Bourg, éd. Georg, 2012, 133 p.

L'achèvement en 2011 de la restauration du décor peint médiéval de la salle du Conseil d'Etat de l'Hôtel de Ville de Genève, sous la conduite de l'Office cantonal du patrimoine et des sites, s'est accompagné d'une journée d'étude organisée par l'Université de Genève et placée sous la direction de MM. Frédéric Elsig et Nicolas Schätti. Dans un format malheureusement modeste, les études rassemblées portent sur l'évolution de l'aménagement de la salle du XVe au XXe siècle et sur l'analyse technique, matérielle, stylistique et iconographique du décor mural.

Celui-ci résulte de deux campagnes : une première réalisation du peintre Hugues Boulard, en 1501-1502, puis l'intervention de sept autres artistes, dont Jacques de l'Arpe, en 1537-1544. Des reprises et des apports plus tardifs et difficiles à évaluer, en 1572 et en 1604, sont venus compléter l'ensemble. Sa dissimulation sous des boiseries et des tapisseries au début du XVIIIe siècle a permis sa préservation. Redécouvertes en août 1901, les peintures ont été restaurées dès ce début de siècle, puis en 1958, enfin en 2010-2011.

A la première campagne iconographique correspondent onze figures masculines (le guet de Genève, l'Amitié, Lactance, Cicéron (deux fois : jeune et âgé), Gautier de Châtillon, le Stace, Salluste, Aristote, Virgile et Alain de Lille) et deux féminines (la Sybille d'Erythrée et la Justice), accompagnées de sentences en latin écrites sur des phylactères. La seconde est marquée par la représentation de sept juges aux mains coupées. Le roi David et le prophète Moïse, qui les encadrent, prononcent des passages en français des Psaumes (82) et de l'Exode (23). L'œuvre paraît être inspirée par celle des Juges de Thèbes.

Cet ouvrage renouvelle ainsi en profondeur les connaissances rassemblées par Camille Martin et publiées en 1906 dans la collection des *Mémoires et documents* de la SHAG. Il permet notamment de revoir la datation de la représentation des sept juges aux mains coupées, jusqu'alors attribuée au chantier conduit en 1604. Trente-sept planches, en couleur et en noir et blanc, ainsi qu'une iconographie comparative très riche permettent en outre de bien mesurer la valeur du décor peint et de le situer dans son contexte artistique. Enfin, un tableau récapitulatif et un index facilitent l'usage de ce volume passionnant. Ainsi qu'y invite la conclusion de ce volume, il conviendrait maintenant de replacer les deux programmes iconographiques de la première moitié du XVIe siècle dans le cadre politique et intellectuel genevois contemporain. Ajoutons qu'une étude paléographique des sentences serait sans doute instructive.

— MdIC

Catherine SANTSCHI, *Les ermites du milieu du monde, Le désert en Suisse romande, en Savoie et en Bresse, et en Bugey*, Genève, éd. Slatkine, 2012, 317 p.

Au terme d'une enquête minutieuse menée pendant plus de trente ans, Mme Santschi livre une somme exceptionnelle sur l'histoire de l'érémisme dans les Alpes et leur avant-pays romand et savoyard du Ve au XXe siècle.

Après une introduction consacrée à la définition du sujet, aux sources et à la méthodologie de l'enquête, l'ouvrage s'organise en cinq chapitres présentant la géographie des ermitages, l'histoire du mouvement érémitique jusqu'au XVIIe siècle, la vie quotidienne et les ressources des ermites, et analysant enfin l'évolution de l'érémisme depuis la Révolution. Une abondante iconographie (56 figures et 8 planches) expose la situation et l'architecture de nombreux ermitages, ainsi que des témoignages et des portraits de leurs résidents. Outre un riche appareil critique (468 notes), le lecteur dispose d'un inventaire des sources consultées, d'une bibliographie et d'un index des noms propres (pp. 263-314).

Après sa propagation dans le Jura au Ve siècle, l'érémisme connaît un vif essor aux XIe-XIIe siècles, notamment grâce à la diffusion du modèle carthusien mais également dans l'orbite bénédictine et cistercienne, puis maintient sa vigueur aux siècles suivants, avant de connaître un « assèchement » au XVIe, puis une reprise au XVIIe. Il s'éteint pratiquement avec les Lumières et la Révolution et renaît enfin à partir du milieu du XXe siècle. Si l'érémisme princier a surtout frappé les mémoires – notamment celui du duc Amédée VIII de Savoie à Ripaille – Mme Santschi montre l'importance de l'essaimage des anachorètes modestes, « issus de la petite bourgeoisie et peut-être plus encore de la paysannerie », et leur succès auprès des populations.

L'érémisme exprime une « protestation contre la sécularisation de l'Eglise, contre le clergé mondanisé, trop riche, qui accapare le pouvoir temporel, économique, intellectuel » (p. 16). Cependant, bien que recherchant l'éloignement du monde, les ermites bénéficient de l'attention du « petit peuple des campagnes » qui leur confie des missions de protection, d'intercession et d'accueil mais qui veille aussi au respect d'un comportement irréprochable. Les villes permettent de même l'entretien de reclus et de recluses à leurs portes. Bon nombre d'ermitages deviennent d'ailleurs des lieux de pèlerinage très fréquentés. Or, l'Eglise manifestera peu à peu une certaine circonspection face aux ermites, suspectés de jouir d'une trop grande liberté et accusés d'indiscipline. Le Réforme catholique s'emploie par conséquent à encadrer le mouvement par « toutes sortes de moyens ». En Savoie (diocèses de Genève et de Tarentaise), les tentatives de réforme passent par le rattachement des religieux solitaires à l'ordre des Dominicains ou des Bénédictins, la rédaction de règles et l'organisation d'inspections régulières. La vie érémitique n'est finalement reconnue et légitimée qu'en 1983, suite à la renaissance du mouvement au milieu du XXe siècle, par le Code de droit canonique.

Cette étude complète et passionnante révèle l'intérêt majeur d'un sujet jusque-là peu traité par les spécialistes de l'histoire des Alpes. Grâce à la cohérence de son cadre géographique (Fribourg, Valais, Vaud, Genève,

Savoie, Bresse, Bugey), cet ouvrage permet en outre des comparaisons extrêmement instructives tant sur les modes de vie que sur l'évolution du regard porté sur l'érémisme du Moyen Age à nos jours. Tout en tenant compte de la bibliographie et des connaissances acquises à l'extérieur de la zone examinée, la valeur de cet ouvrage réside enfin dans l'exploitation exhaustive de nombreuses sources manuscrites et iconographiques. L'essentiel de la matière offerte est par conséquent inédit.

— MdIC

Joseph TICON et Bernard CROLA, **Quarante ans d'Archéologie en Chablais, Présentation des principales découvertes archéologiques réalisées en Chablais par le Groupe de Recherches Archéologiques de 1968 à 2008**, Chavanod, éd. Le Vieil Annecy, 2012, 84 p.

Créé en 1967 à l'initiative de Jean-Claude Périllat (1936-1973) et d'Henri Baud (1912-1993), à l'occasion des fouilles du quartier des Ursules à Thonon-les-Bains, le Groupe de recherches archéologiques de Thonon (GRAT) a conduit jusqu'aux années 1990 de nombreux chantiers de sauvetage en Chablais. MM. Ticon et Crola présentent un panorama de ces travaux, s'étalant du Néolithique à la fin du XIXe siècle, dans un ouvrage réussi qui n'ignore pas les investigations les plus récentes. Le Haut Moyen Age est illustré par six vastes nécropoles. L'étude de l'enceinte urbaine de Thonon et des vestiges d'une tour du château d'Evian montre l'importance des chantiers de défense entrepris par les comtes de Savoie au XIIIe siècle.

Une introduction consacrée aux « prémices de la recherche » en Savoie du XVIIe au milieu du XXe siècle, une organisation chronologique des découvertes, des notices synthétiques mais précises, la variété des sujets traités, une iconographie abondante (mais malheureusement dépourvue de cartes), qui expose des relevés et des photographies des sites fouillés ainsi que le mobilier archéologique mis au jour, une orientation bibliographique, un glossaire, enfin un index des noms de lieux et de personnes contribuent à l'attrait de cet ouvrage.

Celui-ci démontre l'apport et la valeur des travaux conduits par les « érudits, [les] membres des sociétés savantes ou [les] enseignants », avant la professionnalisation de l'archéologie, et l'intérêt d'une unité de recherche locale pour la surveillance des sites et la valorisation des découvertes, avant la centralisation régionale voire nationale des équipes et la confidentialité de leur travail. Précisons pour conclure que le mobilier antique recueilli par le Groupe de recherches archéologiques de Thonon, conservé par le Musée du Chablais, bénéficie actuellement d'une campagne d'inventorisation et de restauration (Laurent BERMAN, « Le mobilier antique restauré du Musée du Chablais à Thonon-les-Bains », *La rubrique des patrimoines de Savoie*, no 32, décembre 2013, pp. 30-31).

— MdIC

XVI^e siècle

Erik DE BOER,
The genevan school of the prophets. The congregations of the Company of Pastors and their influence in 16th century Europe, Genève, éd. Droz, 2012, 330 p.

Cet ouvrage éclaire une institution aussi centrale pour le fonctionnement de l'Église née de la Réforme genevoise que peu étudiée. Il constitue la première monographie importante sur un sujet qui n'avait jusque-là fait l'objet que d'articles ou d'éditions de sources. Tandis que le consistoire, l'Académie et l'administration des pauvres ont fait l'objet d'études approfondies, les « congrégations » n'avaient pas encore reçu l'attention qu'elles méritent. Inspirées de la pratique zurichoise de la *Prophezei*, ces congrégations sont des réunions hebdomadaires entre ministres et professeurs de l'académie, ouvertes au public, au cours desquelles la Bible est lue et commentée à tour de rôle par chacun des ministres. Elles remplissent ainsi une fonction essentielle aussi bien sur le plan de la formation de ces derniers que sur celui du maintien de l'unité de la doctrine au sein de l'Église réformée de Genève. Selon les ordonnances ecclésiastiques, elles visaient en effet à entretenir la pureté et la concorde en matière de doctrine entre les ministres. On mesure par exemple toute l'importance de cette institution lorsqu'on se souvient que c'est au cours de l'une de ses séances que s'est élevée, en 1551, la contestation de Jérôme Bolsec sur la question de la prédestination et que le consensus des ministres fut également rétabli. La séance publique de lecture et de commentaire de la Bible, qui pouvait exceptionnellement rassembler jusqu'à 60 personnes, s'articulait en outre étroitement avec la prédication qui poursuivait ce commentaire sous la forme de la *lectio continua* – l'exposition homilétique de la bible verset après verset. La familiarité avec le texte biblique et sa compréhension étaient donc assurées de manière très systématique par les usages mis en place à l'époque de la Réforme : dans ce système, la médiation des ministres demeurait toujours fondamentale. La séance publique était suivie d'une séance privée ne réunissant que ministres et professeurs : elle était l'occasion pour ces derniers d'assurer notamment des censures réciproques, en particulier en préalable aux quatre célébrations annuelles de la Cène, qui permettaient de veiller à l'unité non seulement doctrinale, mais également morale, de la Compagnie des pasteurs.

C'est dire que cette institution méritait ce travail monographique. Il est accompli parallèlement à la préparation d'une édition, à paraître l'année prochaine aux éditions Droz, de l'ensemble des textes théologiques produits dans le cadre de cette institution. Cette monographie est divisée en trois parties : une histoire de l'institution ; une étude chronologique et théologique du rapport entre le travail collectif effectué par les ministres sur le texte biblique dans le cadre des congrégations et les commentaires bibliques publiés par Calvin ; une histoire enfin de l'influence du modèle genevois de la congrégation en France, en Angleterre et aux Pays-Bas. L'ouvrage est complété de plusieurs appendices contenant l'édition de divers documents. Dans son traitement de cette institution, Erik de Boer adopte à première vue une position

qui fait place à une critique lucide des sources. Il relève notamment que les documents peuvent conduire à une lecture biaisée des pratiques au sein de la congrégation dans le sens où seules les activités de Calvin ont été enregistrées par l'écrit. Cela pourrait donner l'impression trompeuse que l'institution tournait entièrement autour des interventions de Calvin. Or, tous ces collègues, rappelle Erik de Boer, étaient tenus d'intervenir à tour de rôle dans ce cadre. Dans l'ensemble, l'étude de de Boer se focalise cependant sur les dimensions ecclésiastique et théologique des congrégations. Elle est particulièrement attentive aux procédures et aux normes qui règlent le fonctionnement ecclésiastique : une histoire en d'autres termes peu sensible à une approche sociale ou culturelle des pratiques religieuses, comme si la reconstitution des pratiques devait prendre sens comme point de référence ou comme norme pour des pratiques contemporaines. Dans le chapitre qui clôt la première partie de l'ouvrage et qui est consacré à la controverse avec Jérôme Bolsec, l'histoire des congrégations cède le pas à une discussion de la question de la prédestination traitée en tant que telle, de sorte que la question du rôle exact joué par la congrégation dans ce contexte s'efface derrière les enjeux proprement théologiques. Toute la deuxième partie insiste d'ailleurs beaucoup sur le contenu théologique des congrégations. La perspective ecclésiastique qui est adoptée n'est par ailleurs pas sans poser problème : l'auteur a en effet tendance à durcir des distinctions que la culture ecclésiastique réformée tend au contraire à atténuer. Est-il utile de consacrer un chapitre autonome à la participation des laïcs aux congrégations comme s'il s'agissait d'un phénomène isolable ? C'est prendre le risque de perdre de vue que la distinction clercs/laïcs ne fonctionne pas en culture réformée comme elle fonctionne en culture catholique. C'est aussi perdre une occasion pour penser l'institution des congrégations et la participation de fidèles non pourvus de charges ecclésiastiques comme constituant précisément l'une des expressions d'une conception de l'Eglise qui n'est pas fondée sur la différence du sacré et du profane, mais intègre la contribution de différentes vocations à un processus collectif de sanctification, dont les congrégations constituent un rouage. Sur cette question, l'auteur n'échappe pas à une tendance apologétique : lorsqu'il décrit le public laïc ayant assisté à la séance durant laquelle Calvin s'est opposé à Bolsec, c'est d'abord pour souligner l'intérêt que portaient même les plus simples des fidèles à ces séances de commentaire biblique. Or la composition de ce public montre clairement qu'il rassemble à quelques exceptions près un milieu de partisans zélés de Calvin qui constitue le socle du parti calviniste genevois. Une contextualisation un peu plus large de cette question aurait montré les limites de l'élan populaire en faveur du commentaire biblique que l'auteur voudrait voir dans la participation des fidèles aux congrégations : Calvin avait tenté en 1546 de transformer les auberges en lieu de lecture publique et de discussion collective de la Bible, obligation étant faite aux taverniers de mettre des bibles à

disposition de leurs clients. La tentative était bien en phase avec l'esprit des congrégations; mais elle a échoué: le projet a été rapidement abandonné.

On observera aussi que l'essentiel du travail repose sur des documents imprimés. Cela est d'autant plus étonnant que l'auteur déplore, en abordant son étude (p.35), le fait que le sujet qu'il étudie serait mal documenté. Il n'utilise pourtant des sources manuscrites qu'exceptionnellement, principalement sous la forme de transcriptions de congrégations. Ces sources ne sont pas toujours clairement identifiées: ainsi la première référence à un manuscrit apparaît à la page 33 (n.53), sans qu'il soit indiqué de quel fonds il provient; les références suivantes présentent le même défaut (p.47, n.50-51, p.60, n.96, p.64, n.112, p.94, n.4); ce n'est qu'à la page 164 qu'il est mentionné que les documents en question proviennent de la BGE (sous l'acronyme BPU); une mise au point de l'état des fonds n'intervient finalement qu'à la page 195. Un sous-chapitre consacré aux visites pastorales ne tient compte ni des travaux récents sur la question, ni des sources les plus fournies sur le sujet: l'auteur constate que les registres édités de la Compagnie des pasteurs ne contiennent que peu de comptes rendus de ces visites, sans avoir pris la peine de vérifier les nombreuses pages des registres du Consistoire dans lesquelles résonne régulièrement l'écho de ces visites. L'utilisation des registres du consistoire n'intervient qu'au quatrième chapitre pour établir la participation des fidèles aux congrégations. L'auteur indique avoir trouvé peu d'information. Mais les références qu'il utilise laissent supposer une lecture superficielle, basée principalement sur les registres imprimés. Dans certains cas, le terme de «congrégation», tel qu'il intervient dans les documents, n'est pas envisagé de manière assez critique, celui-ci pouvant renvoyer soit techniquement aux séances de commentaire biblique du vendredi, soit plus généralement à la communauté ecclésiastique dans son ensemble, sans que cette distinction ne soit prise en compte.

Cette monographie est donc importante dans le sens où elle rassemble un grand nombre de documents imprimés au sujet d'une institution encore mal connue et qu'elle y ajoute l'identification (trop tardive toutefois) et l'utilisation des manuscrits directement produits dans le contexte des congrégations. Elle isole cependant excessivement cette institution, renonçant à chercher d'autres documents susceptibles de l'éclairer et à comprendre comment elle s'articule plus globalement à la nouvelle culture religieuse que la Réforme genevoise a élaborée. Le point de vue est à cet égard trop étroitement institutionnel, ecclésiastique et théologique: on est ici davantage en présence d'une histoire à usage interne, informant les Eglises réformées sur l'une de leur coutume, qu'en présence d'une tentative d'interprétation des transformations culturelles en jeu dans le processus de réforme religieuse tel qu'il s'est opéré à Genève au XVI^e siècle.

— CG

Correspondance de Théodore de Bèze, recueillie par Hippolyte AUBERT, publiée par Alain DUFOUR, Béatrice NICOLLIER et Hervé GENTON, t. 36 (1595), Genève, éd. Droz, 2012, 191 p.

Le trente-sixième volume de la *Correspondance de Théodore de Bèze* se ressent des atteintes à la santé qui ont diminué les capacités de travail du successeur de Calvin : avec ces 191 pages, c'est le plus court de toute la série. Bèze, qui rédige en cette année son testament, prêche et publie moins désormais ; il apaise sa verve polémique, même s'il se préoccupe encore de prédestination. Il continue en tout cas à suivre l'actualité internationale et locale. La guerre entre la France et l'Espagne trouve un écho dans sa correspondance comme les tensions entre les protestants de France et Henri IV, entre Genève et la Savoie. La difficulté à repourvoir les postes au sein de l'Académie de Genève, où Bèze cesse de donner des leçons, accapare également son attention. Le volume contient quelques pièces qui émargent à la correspondance, en particulier un avis de Bèze sur la question de la justification («*Distributio et declaratio partium justificationis imputativae*») ainsi que des «extraits des actes des synodes provinciaux d'Anduze et d'Orange» au sujet de Jean de Serres, auteur d'un projet irénique, dont il est également question dans le volume précédent.

— CG

Robert M. KINGDON with Thomas A. LAMBERT, **Reforming Geneva. Discipline, Faith and Anger in Calvin's Geneva**, Genève, éd. Droz, 2012, 154 p.

Ce livre a une histoire particulière. Il réunit à l'origine des conférences prononcées au Princeton Theological Seminary en février 1999, sous le titre : «Order and Discipline in Calvin's Geneva». Mais ce n'est que près de dix ans plus tard, durant l'été 2008, que Robert M. Kingdon commence à les reformuler pour leur donner la consistance d'un livre. Tandis qu'il y travaille, il est victime d'une hémorragie cérébrale, qui le plonge dans le coma pendant plusieurs semaines. Malgré ce grave accident, il réussit à récupérer une grande partie de ses capacités et à se remettre au travail. Il s'y consacrait encore lorsque la mort l'a finalement emporté, le 3 décembre 2010, dans sa quatre-vingtième année (voir l'hommage de Jeffrey R. Watt publié dans le *Bulletin* 41 [2011], pp. 161-164). L'histoire particulière de ce livre tient aussi au beau témoignage d'amitié qu'il constitue : handicapé de la vue que son accident cérébral a fortement réduite et craignant de ne pas parvenir au bout de l'entreprise, Bob Kingdon a demandé l'aide de Thomas A. Lambert, dont il a dirigé la thèse et avec lequel il travaillait avec d'autres à l'édition des registres du Consistoire de Genève. La mort ayant interrompu leur collaboration, Thomas Lambert s'est néanmoins attelé à la tâche de terminer la mise au point du volume, corrigeant et étendant ici ou là le texte, notamment pour y intégrer l'historiographie récente y compris les propres travaux de Bob Kingdon, et apportant de très importants compléments aux notes.

Si l'histoire de son élaboration donne ainsi au livre une qualité et une tonalité particulières, il demeure cependant avant tout un livre d'histoire. C'est aussi et surtout l'aboutissement d'une longue carrière d'historien. Le cœur du livre fait le bilan de plus de trente ans de recherche et de réflexion autour de la question du contrôle religieux et social à l'époque moderne, et,

plus précisément, de l'exercice de la discipline ecclésiastique par les Eglises réformées, à partir du cas exemplaire de l'Eglise de Genève, qu'il a fortement contribué à décloisonner. La manière d'aborder la question embrasse cependant tout un mouvement historiographique. Le premier chapitre rappelle les interprétations divergentes que les luthériens, zwingliens et calvinistes ont données des fondements scripturaires de la discipline ecclésiastique. Mais le chantier n'est pas limité à l'histoire des idées et des institutions ecclésiastiques; les apports de l'anthropologie et de l'histoire sociale nourrissent la suite des chapitres, dans lesquels Bob Kingdon fait un abondant usage des registres du Consistoire de Genève, dont l'écriture était réputée si difficile et que les historiens peuvent désormais dépouiller confortablement grâce à l'impressionnant travail d'édition réalisé par l'équipe qu'il a dirigée (6 volumes publiés à ce jour, couvrant la période de 1542 à 1552; voir dans le présent volume du *Bulletin* le compte rendu du dernier tome paru). La question de la discipline ecclésiastique est par conséquent abordée de manière concrète, par l'analyse des procédures mises en œuvre par l'institution disciplinaire. Autour de ce « cœur » traditionnel dans l'historiographie de la discipline ecclésiastique, Bob Kingdon ouvre les perspectives aux problématiques plus larges d'une histoire culturelle. Les registres du Consistoire deviennent dès lors les témoins d'une histoire des pratiques religieuses, de l'éducation ainsi que des usages matrimoniaux qui s'émancipe d'une problématique étroitement juridique ou trop dépendante de la stricte question du contrôle de la sexualité. Résonnent dans ces pages des enquêtes sur lesquelles Bob Kingdon travaillait également depuis longtemps, en élargissant une fois de plus la perspective pour y intégrer, dans ses dernières publications, les éléments d'une anthropologie des rites matrimoniaux. L'ultime chapitre, le plus neuf de tous, aborde enfin une histoire des sensibilités et des émotions, centrée sur la question de la haine. Ce dernier chapitre porte aussi témoignage d'une réflexion historique que Bob Kingdon envisageait comme ouverte sur le monde actuel: comprendre les ressorts de la haine et des modalités de pacification des tensions sociales était aussi pour lui une manière de réfléchir aux conflits contemporains: c'est en effet lors d'un voyage en Israël, devant le spectacle du conflit israëlo-palestinien que l'importance de cette problématique de la haine lui était apparue.

Par bien des aspects, ce livre résonne donc comme un testament. Celui d'un professeur qui a su cultiver le travail d'équipe alliant rigueur, exigence historique et amitié. Celui aussi d'un historien qui s'est épris de l'histoire genevoise et qui, redécouvrant le Consistoire genevois et ses registres à la lecture si difficile, a su relier cette histoire locale aux débats de l'historiographie contemporaine. Celui enfin d'un intellectuel attentif au temps présent et qui envisageait sa pratique d'historien comme le lieu d'une interaction fertile entre le passé et l'actualité.

— CG

Registres du Consistoire**de Genève au temps de Calvin,**

t. VI (19 février 1551 – 4 février 1552),

publiés par Isabella M. WATT

et Jeffrey R. WATT,

sous la dir. de Robert M. KINGDON,

avec la collaboration de Wallace

McDONALD et Thomas A. LAMBERT,

Genève, éd. Droz, 2012, 274 p.

En couvrant les années 1551-1552, ce sixième volume concerne des années cruciales durant lesquelles il n'est pas exagéré de dire que le destin et l'orientation de la Réforme calviniste se sont joués. C'est en effet à cette époque que se noue la controverse sur la prédestination entre Jérôme Bolsec et Calvin, qui ne fut pas qu'une dispute de lettrés versés dans la théologie, mais était de nature à remettre en cause l'autorité du réformateur. Plusieurs des opposants à Calvin ont cherché à tirer profit de cette polémique sur le plan politique; déstabilisé, ce dernier a même menacé, dans ces circonstances, de quitter ses fonctions en août 1552. C'est aussi durant cette période que se radicalise la contestation des «Enfants de Genève», en particulier autour de la question des droits accordés aux nombreux réfugiés établis dans la ville, source d'une modification des rapports de force politique dans la cité. On assiste enfin à la même époque non seulement à un début de durcissement de la discipline ecclésiastique sur la paillardise et le blasphème, qui a également suscité de fortes tensions sociales, voire des violences. Autant de dynamiques qui alimentaient le durcissement des oppositions entre factions – traditionnelles dans l'histoire politique récente de la cité – et pouvaient risquer de remettre sérieusement en cause la stabilité de l'Eglise réformée à Genève. Ce sixième volume marque cependant aussi un tournant sur le plan de l'entreprise d'édition de la série des *Registres du Consistoire de Genève*. Après la disparition de Robert Kingdon en 2010, la direction en est désormais assumée par Lee Palmer Wandel, qui lui a succédé dans sa chaire à l'Université de Wisconsin-Madison et qui a rédigé la préface du volume. Le travail d'édition a été pris en charge par Isabella Watt et Jeffrey Watt – qui signe une intéressante et utile introduction – alors qu'il était mené par Thomas Lambert et Isabella Watt pour les volumes précédents. Quoi qu'il en soit de ces changements, il faut espérer que l'édition de ces registres, dont Robert Kingdon avait souligné l'importance dès les années 1960 et qui parvient avec ce volume à couvrir une décennie entière d'activité consistoriale, puisse se poursuivre et couvrir au moins toute la période durant laquelle Jean Calvin était à la tête de l'Eglise de Genève: telle était en effet l'ambition que Robert Kingdon s'était donnée au moment de lancer le projet. Sa disparition risque cependant de mettre en péril le soutien financier nécessaire à la réalisation de cette ambition. Il est à souhaiter que d'autres soutiens puissent être trouvés pour assurer la pérennité de cette entreprise. S'il fallait à cet égard trouver d'autres justifications à sa poursuite que le dynamisme de l'historiographie sur la discipline ecclésiastique dont les études récentes sur le Consistoire de Genève, et, parmi celles-ci, les nombreux travaux de Robert Kingdon lui-même donnent la mesure, on les trouverait sans difficulté dans ce sixième volume de la série: davantage encore que les précédents, il souligne l'importance des registres consistoriaux non seulement pour une histoire locale, mais plus généralement, pour une histoire des normes, des conduites et des institutions qui ont défini la mo-

dernité occidentale. Le Consistoire genevois, à l'instar d'autres institutions de contrôle social, a été l'un des laboratoires de cette modernité.

On retrouvera par ailleurs, dans ce volume, les précieux instruments historiques qui ont accompagné les précédents: plusieurs index détaillés, permettant notamment des recherches thématiques et facilitant ainsi une lecture ponctuelle et ciblée de la source, ainsi qu'un glossaire, utile pour la compréhension du registre, mais qui peut s'avérer également pratique pour l'étude d'autres textes de la même époque et qui est désormais accessible en ligne: secure5.olemiss.edu/historywatt/.

— CG

XVIIIe siècle

Jean Charles Léonard SIMONDE
DE SISMONDI,
Œuvres économiques complètes :
II. De la Richesse commerciale,
III. Ecrits d'économie politique
1799-1815, édités par Pascal BRIDEL,
Francesca DAL DEGAN et Nicolas
EYGUESIER, Paris, éd. Economica,
2012, 390 et 449 p.

Célébré pour son œuvre historique par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, qui en fit son premier membre honoraire en mars 1842, Jean Charles Léonard Simonde de Sismondi (1773-1842) dut aussi sa renommée à son œuvre économique, lue et discutée tant par Jean-Baptiste Say, David Ricardo que Karl Marx. Le Centre Walras-Pareto de l'Université de Lausanne s'est précisément attelé à la publication des œuvres économiques complètes de Sismondi. Aux deux premiers volumes, parus en 2012, s'ajouteront prochainement quatre autres volumes qui réuniront en une seule collection aussi bien les travaux de jeunesse, les fragments, les inédits que les livres les plus connus de l'auteur. On ne peut évidemment que se réjouir du renouveau des études sismondiennes (un colloque international lui a été consacré à Neuchâtel en 2010) dont les ramifications sont multiples: histoire de la pensée économique, du républicanisme et du libéralisme, histoire du premier XIXe siècle genevois, etc.

L'ordre de parution ne suivant pas la numérotation de la collection, le volume II inaugure ces *Œuvres économiques complètes*. Il s'agit ici d'une réédition d'un livre de jeunesse, *De la Richesse commerciale*, paru initialement à Genève (chez Paschoud) en 1803. Les annotations critiques des éditeurs sont sobres et limitées à l'essentiel. Ces derniers proposent à toutes fins utiles une liste des ouvrages cités par Sismondi et fournissent surtout une substantielle introduction à sa pensée économique des jeunes années. Sur ce point, l'introduction éditoriale est parfaitement éclairante, malgré quelques approximations au sujet de l'organisation politique genevoise sous l'Ancien Régime. Décrite par certains des premiers lecteurs qui n'y ont vu qu'une pâle copie de la pensée d'Adam Smith, *De la Richesse commerciale* doit être saisie dans un double contexte qui a toute son importance. Comme le montrent les éditeurs, Sismondi, de retour dans sa ville natale en 1800 après un premier séjour toscan et alors qu'il commence de fréquenter le cercle de Coppet en 1802, écrit un livre de portée théorique générale qui est

cependant largement inspiré par le contexte précis de l'annexion de Genève à la France. Deuxièmement, comme l'explique le sous-titre (*principes d'économie politique appliqués à la législation du commerce*), *De la Richesse commerciale* est à inscrire dans le contexte d'un savoir émergent, celui de l'économie politique, en cours de consolidation. S'il s'agit bien d'une œuvre d'inspiration smithienne, comme le montrent les éditeurs, celle-ci est adaptée aux réalités continentales à l'ère de la conquête napoléonienne. Convaincu de la relation étroite entre organisation de la société et système économique, Sismondi échafaude les contours d'une législation commerciale qui assure la liberté individuelle tout en procurant le bonheur collectif (« de tous »). On retrouve ici en germe une thématique, empruntée notamment à Necker, qui fera de Sismondi un libéral hétérodoxe, à savoir l'attention aux pauvres et la dénonciation d'un accroissement des richesses grâce à l'industrie qui ne profite qu'à un petit nombre au détriment de la classe laborieuse.

Le volume III réunit dix-sept textes écrits entre 1799 et 1815 sur des sujets économiques divers, qui peuvent être considérés comme autant d'étapes dans l'élaboration des œuvres de la maturité. La plupart sont des essais inédits (tirés des archives de Pescia et de Genève) dont la publication a vraisemblablement pâti du climat hostile sous l'Empire aux théories économiques favorables au libre-échange. Cinq d'entre eux sont des mémoires que Sismondi rédigea (sans toujours signer) lorsqu'il siégeait au Conseil des arts et du commerce, puis à la Chambre de commerce du Département du Léman. Or, les éditeurs insistent ici sur la cohérence de la démarche et des thèmes de réflexion de Sismondi qui, dès les premiers écrits économiques et dans la foulée *De la Richesse commerciale*, adopte une perspective critique du libre-échange pour en souligner les limites. Ils proposent en conséquence de revisiter la lecture généralement admise de l'œuvre sismondienne qui distingue les travaux de jeunesse, unilatéralement libre-échangistes, en rupture avec les positions plus tardives hostiles au libéralisme. Quelques thématiques émergent de ce corpus de textes dont chacun fait l'objet d'une brève présentation des éditeurs : l'organisation économique de la Toscane, l'économie politique comme théorie, le Blocus continental et la législation douanière, l'abolition de la traite négrière. Il serait trop long d'exposer la spécificité de Sismondi sur chacun des thèmes abordés, mais on retrouve, entre des sujets pourtant très variés, quelques fils conducteurs. Ainsi, le « tryptique richesse – liberté – bonheur » que mettent en évidence les éditeurs irrigue l'ensemble de son œuvre. Dès son premier essai en faveur de l'abolition de l'esclavage (rédigé en 1802), Sismondi souligne la continuité de l'esclavage antique, du servage féodal et de l'esclavage colonial pour en montrer les apories : seule l'abolition du servage a, par exemple, permis l'essor de l'agriculture et du commerce, et donc l'accroissement des richesses. Sur un autre terrain, on lira ou relira avec profit ces textes produits dans la Genève française où Sismondi, prenant soin de décrire les ressorts de la prospérité

genevoise à la veille de la Révolution, conditionne implicitement le développement économique à la triple liberté civile (produire et échanger), démocratique (participer à la vie politique) et politique (constitution de l'Etat).

Pour conclure, et dans l'attente de l'achèvement prochain de ce projet éditorial stimulant, signalons que la *Statistique du Département du Léman*, rédigée par Sismondi dès 1801, fut publiée pour la première fois en 1971 par Helmut O. Pappe, accompagnée d'une riche introduction sur la vie de l'auteur durant ses années genevoises, dans la collection des Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (tome XLIV). Les *Œuvres économiques complètes* de Simonde de Sismondi accueilleront-elles une nouvelle édition de cette *Statistique*? Affaire à suivre.

— MC

XIXe siècle

Olivier MEUWLY et Nicolas GEX (dir.), François LONGCHAMP (préface), ***Le radicalisme à Genève au XIXe siècle, un mouvement au pluriel, Actes du colloque du 6 novembre 2010***, Genève, éd. Slatkine, 2012, 268 p.

Le sous-titre des actes de ce colloque, tenu le 6 novembre 2010 à l'Institut national genevois, résume parfaitement ce que fut le radicalisme dans la Genève du XIXe siècle, soit *un mouvement au pluriel*. Les articles de l'ouvrage explorent ainsi différentes facettes de l'histoire politique de cette époque.

Olivier Meuwly, spécialiste du radicalisme, relève dans son introduction que l'histoire de ce mouvement reste à écrire et qu'il se propose non pas de combler les lacunes, mais « de «relier» les pièces de la mosaïque radicale » (p. 23), telle qu'elle est présentée par les différents intervenants. On notera avec lui que l'ouvrage de François Ruchon, paru en 1953, reste l'une des principales références pour l'histoire politique genevoise de cette période, la plupart des auteurs s'y reportant. Au niveau doctrinal, Véronique Mettral explore la conception des droits individuels développée par James Fazy, fortement influencée par les constitutions françaises et américaines du XVIIIe siècle. La pensée politique de Georges Favon est quant à elle analysée par O. Meuwly, dont ce dernier distingue deux dimensions prioritaires, la séparation de l'Eglise et de l'Etat d'une part, et l'intervention du pouvoir public dans les questions sociales, d'autre part. Dans le domaine événementiel, Gilles-Olivier Bron décrit les dernières années de règne de J. Fazy, qui conduisent aux heurts tragiques du 22 août 1864.

On fait également appel à quelques témoins ou acteurs de la vie politique genevoise, plus ou moins éloignés du radicalisme, pour comprendre ce qu'est ce mouvement et dans quelles circonstances il forge la Genève moderne. Jacques Droin illustre par exemple l'hostilité que le conservateur Rodolphe Töpffer voue à James Fazy, en citant la correspondance toujours pleine d'humour de l'artiste qui se révèle également pamphlétaire. Louis Dumur, alors homme de lettres, lui-même petit-neveu d'Antoine Carteret, utilise la Genève radicale de la fin du XIXe siècle comme toile de fond de

quelques-uns de ses romans, sortis d'un oubli relatif par Nicolas Gex. Jean-Jacques Langendorf décrit l'attitude adoptée face au radicalisme par un illustre Genevois, à savoir le général G.-H. Dufour. L'étude de l'action d'Albert Galeer, l'un des grands adversaires de J. Fazy, nous permet, grâce à Marc Vuilleumier, de cerner un peu mieux la vie et l'organisation du mouvement radical, qu'on appellera bien plus tard parti. On redécouvre l'engagement d'Ernest Naville, professeur de philosophie, visant à la promotion d'une représentation proportionnelle. Dominique Wisler relève que ce « philosophe qu'on disait solitaire devint philosophe engagé » (p. 181). En effet, E. Naville crée et développe l'Association réformiste qui connaîtra une réputation internationale. Françoise Dubosson dresse le portrait de Carl Vogt, bouillonnant professeur attaché au principe de la laïcité de l'Etat, ce qui l'opposera à Antoine Carteret et à sa politique du Kulturkampf dirigée contre les catholiques. Hors du territoire genevois, David Auberson détaille l'attitude adoptée par Henri Druet et son gouvernement lors des événements de 1846 : « les radicaux vaudois furent bien plus le bouclier que le glaive de la révolution fazyste » (p. 84). Enfin, dans le domaine des infrastructures, Gérard Benz nous livre une analyse des choix plus ou moins heureux faits par certains radicaux, qui développeront les voies de chemins de fer.

Cet ouvrage, préfacé par le conseiller d'Etat François Longchamp qui rappelle ce que doit la Genève d'aujourd'hui aux radicaux du XIXe siècle, offre plusieurs pistes de réflexion. On y entrevoit quelques-uns des grands débats qui animèrent les acteurs politiques de cette période, en les menant parfois jusqu'à l'affrontement physique : rôle de l'Etat, laïcité, développement d'une politique sociale et de l'instruction publique, ou encore investissement dans les infrastructures, pour n'en citer que quelques-uns. Des sujets qui sont encore d'une curieuse actualité en ce début du XXIe siècle.

— PF